



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question au Gouvernement n° 3264

Texte de la question

## EDUCATION CIVIQUE

M. le président. La parole est à M. Joël Hart, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Joël Hart. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Patrick Roy. De la grammaire et du calcul mental !

M. Joël Hart. Lundi dernier, avec tout le sérieux que cela mérite, vous avez décoré deux professeurs pour le courage dont ils ont fait preuve, alors que leurs élèves étaient en danger. Vous leur avez exprimé, bien légitimement, la reconnaissance de l'école et des parents. Ces deux enseignants sont effectivement des modèles de civisme non seulement pour les adultes que nous sommes, mais surtout pour les élèves. Les modèles sont importants mais ils ne sont pas toujours suffisants pour que les jeunes deviennent à leur tour des adultes responsables, de véritables citoyens dans leurs pratiques et leurs attitudes. On parle beaucoup de citoyenneté, mais il serait peut-être nécessaire de redéfinir la notion de citoyen et non seulement ses droits mais surtout ses devoirs à l'égard de la société.

C'est en connaissant mieux les règles de fonctionnement de notre société et des principes fondamentaux tels que la politesse, la tolérance, le respect d'autrui, l'esprit patriotique et les valeurs de la République que nos jeunes pourront, dès les premiers moments de leur scolarité, se familiariser avec les règles élémentaires de la vie en société. Certes, l'éducation civique est déjà enseignée à l'école, mais son enseignement n'a pas toujours la place qu'il devrait avoir.

Comment comptez-vous, monsieur le ministre, lui donner toute l'importance qu'elle mérite dans la vaste rénovation des enseignements que vous avez engagée depuis votre arrivée au ministère de l'éducation nationale ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Comme vous avez raison, monsieur le député, de saluer le courage exceptionnel de deux enseignants ! Magali Lavocat a vingt-cinq ans. Je me permets de dire son âge, car elle est très jeune. Quant à son collègue Laurent Mastorgio, il a trente et un ans. Leur acte de courage, je l'ai salué et je les ai récompensés, parce que c'est un exemple pour la communauté éducative qui fait preuve de courage tous les jours et qui a besoin d'être saluée et remerciée. En même temps, c'est déjà de l'éducation civique pour les élèves qui en ont été témoins.

Dans le cadre des futurs IUFM, qui prendront effet en 2007, les enseignants recevront une formation à la fonction d'enseignant dans le cadre de la fonction publique sur le thème : qu'est-ce qu'un fonctionnaire ? quels sont ses droits et ses devoirs ?

Pour les élèves, je procéderai exactement comme je l'ai fait pour la lecture, la grammaire et le calcul. J'ai chargé Dominique Schnapper, membre du Conseil constitutionnel de faire des recommandations, que je transformerai en programmes. Ceux-ci seront mis en place à la rentrée prochaine pour définir très exactement ce qu'est l'éducation civique. J'ajoute - mais vous le savez - que, depuis la dernière rentrée, une note de vie scolaire est attribuée à chaque élève dès la sixième, afin de mettre en conformité, dès le collège, l'apprentissage des institutions et le comportement citoyen.

Je pense que c'est ainsi, en comptant sur la communauté éducative et en confiant aux enseignants

l'enseignement de la vie citoyenne que l'on fera des citoyens majeurs. La méthode me paraît autrement meilleure que de confier ce rôle à des militaires ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire - Protestations de nombreux bancs du groupe socialiste.*)  
Plusieurs députés du groupe socialiste. Zéro !

## Données clés

**Auteur :** [M. Joël Hart](#)

**Circonscription :** Somme (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3264

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 février 2007